



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche scientifique  
Université Abbes Laghrour – Khenchela -  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département littérature et langue



Mémoire présenté au département de littérature et langue  
Pour L'obtention du diplôme de Master

**Les stratégies discursives des écrivains publics  
dans les correspondances écrites des émigrés  
de la ville de Khenchela**

**Dirigé par :**

M. Malek Athamena

**Présenté par :**

Bouhlassa Aida

**Jury:**

**Président :** Beroual Kamel - MAA

**Examineur :** Boudjllelal Hacem - MAA

**Rapporteur :** Malek Athamena

**Année universitaire: 2016/2017**



# REMERCIEMENT



*C'est un grand plaisir d'exprimer ma gratitude à mon encadreur, Mr Malek Athamena. de m'avoir fait confiance de mener à terme cette recherche sous sa direction. C'est grâce à lui, que j'ai pu, en effet, découvrir le monde de la recherche et vivre cette expérience très riche sur le plan scientifique et humain. Je suis très reconnaissant de sa méthode attentive et de ses qualités qui m'ont été d'un grand soutien ;*

*Aux membres de jury qui ont accepté de faire partie de ce jury de soutenance;*

*J'adresse aussi toute ma gratitude au chef département de littérature et langue*

*A tous les enseignants du département de de littérature et langue*

*A tous les professeurs et cadres qui ont contribué à notre formation de près au de loin .*

*Sans oublier mes amis et collègues de la promotion 2016/2017*



# DEDICASSE



*Je dédie ce modeste travail en signe de respect et de reconnaissance à :  
Mes très chères parents pour leurs sacrifices afin d'atteindre mon but.*

- *Mes frères et Mes sœurs*
- *Toute ma famille.*
- *Tous mes amis.*

*Tous les gens qui connaissent Bouhlassa aida*

# Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	3
- Présentation du sujet .....	6
- Motivation .....	6
- Motivation de la période .....	7
- Problématique .....	7
-Hypothèses .....	7
-Méthodologie .....	8
<b>Chapitre I : Corpus.</b>	
1-Collecte .....	10
2-Difficultés rencontrées .....	10
3-Définition .....	11
4-Description et délimitation .....	11
<b>Chapitre II : Analyse des stratégies discursives.</b>	
<i>Les stratégies discursives utilisées dans le corpus :</i>	
<b>1- Le mode énonciatif :.....</b>	<b>18</b>
1-1 Le circuit interne .....	18
1-2 Le circuit externe .....	19
1-3 Dispositif de la mise en scène du langage selon P.Charaudeau.....	20
1-4 Les marques de l'énonciation .....	21
1-4-1 les déictiques .....	23
1-4-1-1 Les indices de la personne .....	23
1-4-1-2 les adjectifs possessifs .....	24
1-4-1-3 Les indices spatio-temporels .....	25
1-4-2 La subjectivité .....	26

<b>2- Le mode narratif :</b>	26
2-1 la mise en scène du récit dans notre corpus	27
2-2 Le temps du récit	28
<b>3- Le mode descriptif :</b>	<b>29</b>
3-1 Description de la mise en page des lettres du corpus	29
3-2 Schéma normatif d'une lettre officielle	30
<b>4- Le mode argumentatif :</b>	<b>31</b>
<b>5- 4-1 Les procédés discursifs :</b>	<b>33</b>
4-1-1 La comparaison	33
4-1-2 La description narrative	33
4-1-3 La citation	34
4-1-4 L'accumulation	35
4-1-5 Le questionnement	35
<b>4-2 Les procédés par recours :</b>	<b>35</b>
5-1-1 Recours à un discours identifié	35
5-1-1-1 Recours aux propos de l'organisme adressé	36
5-1-1-2 Recours à une instance non adressée	36
5-1-2 Recours au vécu quotidien	37
<b>4-3 Les procédés graphiques :</b>	<b>38</b>
4-3-1 Conclusion générale	39
Annexes.	40

## INTRODUCTION

Si dans le langage courant le terme de « Discours » est dit pour désigner des propos de conversation, un exposé, un traité sur un sujet quelconque, généralement oratoire ; il n'est pas de même pour les différents théoriciens qui chacun, selon son approche tente de donner une définition à ce terme. Pour Saussure.F, (1990:26) le discours est le synonyme de parole dans sa dichotomie Langue / Parole.

Benveniste.E,(1966 :242) le définit dans son approche énonciative comme : « *Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » .

Selon Mangueneau .D, (1976 :16) : « *C'est une articulation de structures transphrastiques en fonction des conditions de production* » .

Pour Jaubert. A, (1990 :22) : « *C'est du langage en situation* ». Alors que Orecchioni ,c .K, (1993 :16) : il s'agit du « *langage en action* » .

Toutefois la majorité des théoriciens s'accordent pour une définition quasi consensuelle pour dire que le discours est toute réalisation orale ou écrite d'énoncé accompagné des circonstances de production ou d'interprétation .

Donc le discours écrit est une forme de communication caractérisée par un décalage spatio-temporel entre sa production par un expéditeur(écrivain énonciateur)et sa réception par un destinataire (lecteur-énonciataire) .On dit que le discours écrit est différé monologique par opposition au discours oral qu'est spontané et dialogique .

On a plusieurs genres de discours écrits (presse écrite, publicité, livre, correspondance, slogans...etc.).Ainsi les correspondances des écrivains publics sujets de notre étude représentent un genre de discours écrit où la communication est soumise aux contraintes des pratiques épistolaires et aussi aux circonstances de réception de la demande du client.

Le contenu de ces correspondances est un véritable message langagier destiné aux lecteurs qui sont les décideurs des administrations et chefs d'entreprises.

Ces écrits constituent des actes de paroles écrites dont les énoncés peuvent prendre diverses valeurs : locutoires, illocutoires et perlocutoires .Pour Charaudeau.P,(1995:26) :« *On ne parle jamais pour seulement s'exprimer, mais pour tenter d'obtenir quelque chose de*

*l'autre, d'agir sur le monde à travers lui* ».Et comme souligne aussi GRIZE.J.B (1996:67) à propos des finalités de la communication : « *On ne parle ni n'écrit jamais sans quelque raison* »

L'écrit tient une place considérable dans notre vie, mais si lire est facile, écrire n'est pas aisé pour de nombreuses personnes et il suffit de jeter un coup d'œil sur un rapport officiel pour constater combien la langue française est maltraitée... !

Pour cette raison, beaucoup de gens préfèrent l'écrivain public pour rédiger un courrier même officiel à leur place, peut-être par peur d'être lus !...par peur de ne pas être compris... !

C'est pourquoi depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, les hommes ont toujours eu besoin d'écrivains publics qui à leur demande savent faire des correspondances, dresser des listes et tenir des comptes.

Ces écrivains ont pris le nom « *Scribes* » dans l'*Egypte* ancienne .Au moyen âge cette tâche a été confiée aux clercs ; aux temps modernes des gens se sont spécialisés en écrivains publics pour répondre à la demande de plus en plus croissante en écrit.

Par définition, l'écrivain public est une personne dont les compétences en écrit sont reconnues même sans aucune formation spéciale et par conséquent les gens la sollicitent, moyennant un tarif pour leur écrire des correspondances qui sont destinées pour d'autres individus, pour des institutions ou administrations locales, nationales ou étrangères.

La première définition de l'écrivain public est apparue dans le dictionnaire de la langue française dès 1835 et elle a été comme suit : « *C'est une personne qui rédige des lettres, des actes pour ceux qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit (Wikipédia :[http://fr.wikipedia.org/wiki/Ecrivain\\_public](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ecrivain_public) : 16/10/2012) . Plus tard, la locution d'écrivain public a été formulée à partir de son sens latin de « *scribe* » ou « *copiste* ».*

En Europe les écrivains publics sont apparus entre le XIIème Siècle et le début du XIIIème Siècle avec l'essor des villes.

En Algérie, l'apparition de l'activité des écrivains publics remonte aux années 1865 avec les premiers contacts de la population autochtone et la nouvelle administration française. C'étaient des traducteurs et interprètes plus que des écrivains publics.

Dans la ville de Khenchela nos investigations n'ont pas abouti à fixer une date approximative mais la plus ancienne correspondance semble remonter à l'année 1890 c'était

surtout des engagements pour le foncier, des serments, faisant foi d'acte notarié, les écrivains publics faisaient fonction d'audits de notaires, d'interprètes ...

A Khenchela , l'installation du premier écrivain public a bouleversé les mœurs de l'écrit dans la ville car on était habitué à l'écriture en arabe, écrit accaparé par quelques ( *Talebs* ) de ( *Medersa* ) ou attachés aux institutions turques, quelques ( *Talebs* ) de coran qui écrivaient en arabe dialectal.

L'apparition des premiers écrits en français dans la ville remonte à l'année 1890 où un certain rédacteur travaillant pour le compte d'un cabinet de traducteur officiel .

Actuellement la ville de Khenchela compte environ dix écrivains publics .

Les uns travaillent à l'air libre et n'ont pour mobilier qu'une petite table, une chaise pliante, une ancienne sténo à ruban, des crayons, des stylos, des papiers, les autres travaillent dans des bureaux exigus et ont pour mobilier quelques chaises pour les clients, un petit bureau, un micro-ordinateur, avec une imprimante , une armoire pour archives et consommables.

Parmi ces écrivains publics ; il y a :

- 04 francophones : les plus âgés.
- 04 arabophones : les plus jeunes.
- 02 bilingues: un jeune et âgé.

Il n'y a qu'un seul bureau où deux écrivains publics travaillent en sociétaires en (SARL), les autres travaillent en solitaire.

La plupart des écrits sont surtout des requêtes mais aussi des engagements, des lettres privées, des « sous seing-privé ».

La destination la plus fréquente vers l'étranger est l'Europe et surtout la France illustrant la réalité socio-historique entre les deux pays.

La ville de Khenchela avec sa périphérie, terrain de notre investigation, compte environ 120.000 habitants dont une grande proportion sont des exémigrés des années 1930-1950 et même des années 1970 (années de la dernière main- d'œuvre).

Aujourd'hui le flux de l'émigration n'est plus comme par le passé mais beaucoup de retraités se sont installés définitivement dans la ville et gardent de nombreuses attaches avec les entreprises françaises. Ces émigrés pour la plupart sont des vieux qui ne s'adressent qu'aux écrivains en langue française, qui savent écrire et gérer leurs affaires et relations avec les différentes administrations Européennes et surtout françaises. Les ex-émigrés ont une devise : les entreprises et les patrons ne bougent pas si on n'écrit pas.

Enfin de nos jours peut être d'avantage que par le passé les stratégies discursives jouent un rôle majeur et privilégié dans nos relations sociales.

De nombreuses situations de la vie quotidienne ou professionnelle amènent à contester ou à défendre un point de vue, à choisir une stratégie de construire un discours, son propre discours... !

P.Charaudeau (1995 :102) définit ces stratégies discursives comme étant cette infinité de choix possibles que les sujets peuvent faire dans le processus de mise en discours.

Ainsi, chaque choix langagier est stratégique par le fait qu'il écarte d'autres choix possibles. Ceci dit ces stratégies discursives apparaissent de façon récurrente dans les modes d'organisation du discours que Patrick Charaudeau nomme : *mode énonciatif, narratif, descriptif et argumentatif*.

#### **-Présentation de sujet :**

Notre axe de travail s'est penché sur ces procédés discursifs qu'ont les écrivains publics ce qui nous a amené à traiter le sujet : « **les stratégies discursives des écrivains publics dans les correspondances écrites pour les émigrés de la ville de Khenchela.** »

Notre travail de recherche est une analyse des stratégies discursives mises en œuvre dans les correspondances écrites par les écrivains publics pour les émigrés algériens.

#### **-Motivation :**

Le sujet du thème a été dicté en réponse à une question que beaucoup comme nous se seraient posée : *comment expliquer la survivance du métier d'écrivain public devant toutes ces avancées technologiques en communication ? Et pourquoi beaucoup de gens censés savoir parler et écrire le français s'adressent-ils encore à ces écrivains pour rédiger un*

*courrier officiel ?*

En voulant comprendre le pourquoi du paradoxe , nous avons persuadé un parent qui est un ancien écrivain public dans notre ville à nous accepter pour l'assister et par là découvrir le vrai motif qui pousse les gens surtout les émigrés à consulter les écrivains publics : C'est la maîtrise de l'écrit et les stratégies discursives que seuls les écrivains publics rodés par l'expérience de la rédaction savent formuler , présenter pour optimiser les écrits des nécessités administratives et sociales et en conséquence gagner la confiance et la fidélité de la clientèle qui est faite pour la plupart d'émigrés qui ont toujours des soucis à régler périodiquement mais surtout chaque fin d'année.

C'est le vécu de cette modeste et brève expérience qui nous a poussé à consacrer notre étude pour découvrir ces *stratégies discursives* .....toute ces stratégies.

#### **-Motivation de la période :**

Le corpus de notre travail de recherche a été pris à un échantillon des correspondances des écrivains publics durant le dernier trimestre de l'année 2016 car c'est au cours de cette période que nos émigrés reçoivent beaucoup de courriers et écrivent abondamment à leurs entreprises, aux institutions sociales pour bénéficier des avantages sociaux de l'âge, du passage de leur conjoint à l'âge de la retraite ,majoration des pensions , renouvellement de certificats de vie....etc.

#### **-Problématique :**

Notre problématique sera formulée ainsi :

1 - Quelles sont les stratégies discursives utilisées par les écrivains publics dans leurs écrits ?  
? Quel est le but visé par ces stratégies ?

2 - Le choix de chacune de ces stratégies répond-il à l'intention du client ?

#### **-Hypothèses :**

Pour répondre à ces questions nous avons émis les hypothèses suivantes :

1- les écrivains publics se basent dans leurs écrits sur plusieurs stratégies pour répondre l'attente de leurs clients.

2- Les stratégies discursives des écrivains publics visent à satisfaire la demande du client.

3- Les écrivains publics choisissent les stratégies discursives selon le type de requête présenté par le client.

Le corpus que nous avons analysé est constitué de correspondances recueillies dans la période de septembre 2016 à la fin de décembre 2016, auprès des écrivains publics de la ville de Khenchela qui ont eu l'amabilité de nous aider à rassembler ce corpus.

Notre travail s'articule en deux chapitres :

Dans le premier chapitre nous avons tout d'abord présenté le cadre global de l'interaction épistolaire au sein de laquelle se situent ces lettres, en détaillant la situation des écrivains publics, la façon dont nous avons procédé pour faire notre collecte du corpus. Puis nous avons délimité le corpus en échantillons pour faciliter la tâche d'analyse de notre recherche.

Dans le deuxième chapitre nous avons consacré notre étude à la reconnaissance des quatre modes d'organisation discursifs selon Patrick Charaudeau (énonciatif – narratif – descriptif – argumentatif), tels qu'ils sont formulés explicitement par l'écrivain public.

Cette analyse a pour but de débusquer ces différentes stratégies discursives utilisées par les écrivains publics en l'occurrence les stratégies des correspondances des émigrés de la ville de Khenchela.

Enfin pour réussir notre étude nous avons appliqué la grille d'analyse de P. Charaudeau.

# **CHAPITRE I :**

# **CORPUS.**

## **CHAPITRE I : CORPUS**

### **1-Collecte :**

Avant de commencer notre collecte du corpus nous avons fait tout d'abord une enquête de prospection chez les différents sites des écrivains publics de la ville de Khenchela , pour avoir une idée préliminaire sur cette activité épistolaire : les écrivains publics, leurs clients , les thèmes les plus abordés, la distinction du courrier . Pour les clients : l'âge , le sexe , le milieu socio- professionnel. pour les écrivains publics : l'âge, le sexe et le niveau d'instruction en français ceci pour ne retenir enfin de compte que trois paramètres :

- Le client.
- L'écrivain public.
- Le thème de la lettre.

Pour ce qui est des écrivains publics, nous avons pris 08 écrivains de la ville de Khenchela. Pour les clients, nous nous sommes intéressés qu'aux clients qui sont des émigrés ou ex-émigrés.

Pour les lettres, nous avons pris que celles qui sont d'ordre professionnel surtout des requêtes d'aide, requêtes juridiques et requêtes pour transmission de documents et de renseignements.

En ce qui concerne la collecte des données du corpus elle a commencé dès lors qu'est né le désir de faire cette recherche et s'est achevée à la fin du mois de décembre 2016.

Les lettres exploitées sont de sources diverses provenant de 08 / 10 écrivains publics de la ville de Khenchela.

02 écrivains publics ont décliné poliment notre sollicitation du fait qu'ils se sont spécialisés pour la rédaction qu'en langue arabe.

### **2-Difficultés rencontrées :**

La réalisation de cette recherche a été entachée de quelques difficultés , en effet certains écrivains publics ont été réticents à notre sollicitation pour assister à l'entretien ou à l'écrit d'autres ont refusé de nous fournir des informations sur leur niveau culturel, social et éducatif(niveau d'instruction )

à Khenchela , les écrivains publics ont cru que nous étions des agents de l'état pour exprimer leur situation économique et par là leur imposer des contraintes fiscales. Ceci à retarder quelque peu la collecte des données sur le terrain.

Mais après qu'un parent qui était un ancien écrivain public s'est intercédé auprès des écrivains publics de la ville de Khenchela en les rassurant du but scientifique et académique

de l'enquête et de l'anonymat total pour le client et pour l'écrivain public qu'ils se sont décidés enfin à nous laisser les assister quotidiennement dans leurs tâches ; depuis l'accueil du client, la première esquisse du brouillon de la requête, la rédaction propre ,ensuite la lecture de la requête une dernière fois avant la frappe par la sténo ou par la saisie par micro, enfin la dernière étape de poster la lettre vers la destination prévue , parfois le client préfère poster sa lettre de sa propre main ,d'autres ,qui sont habitués laissent ce soins à l'écrivain public moyennant une note de frais surajoutée à la tarification prévue.

C'est ainsi qu'il nous a fallu 03 mois sur le terrain quotidiennement sauf le vendredi pour glaner les 14 lettres qui constituent notre corpus, objet de cette étude.

Enfin notre implication personnelle comme assistante de l'écrivain public n' a rien démunie de l'objectivité de la recherche car aucune réaction n' a été notée ni chez le client ni chez l'écrivain public tout s' est passé comme si nous n'avions pas été présente.

### **3- Définition :**

Nous commençons d'abord par définir notre corpus d'étude ; il s'agit de correspondances authentiques rédigées par les écrivains publics de la ville de Khenchela à la demande de leurs clients émigrés d'où nous avons effectué un corpus de 14 lettres recouvrant l'activité épistolaire en rapport uniquement avec les correspondances officielles de cette communauté durant le dernier trimestre de l'année 2016 .

Les lettres recueillies sur le terrain sont numérotées quotidiennement, classées et sériées au nom de l'écrivain public et selon le thème de la lettre.

### **4- Description et délimitation du corpus :**

Notre corpus est constitué par des lettres authentiques qui sont pour la plupart des requêtes à visée d'aide dont l'objectif est soit direct ,soit différé mais aussi des demandes pour besoins de documents ainsi que des requêtes pour besoin juridique (situations conflictuelles).

Dans notre corpus nous avons constaté que les demandes d'aides sont nombreuses et longues.

Khenchela le 03/11/2012

Monsieur, ~~XXXXXXXXXX~~  
Cité du 20 Aout 1955  
Khenchela - Algerie -

A Monsieur le Directeur de la CRAM du  
SUD EST  
Departement Horizons 3454  
13386 Marseille Cedex 20 (France)

Objet : Demande de Revision lde dossier de : Demande de Complement de Retraite  
Pour Conjointe à charge (Mon épouse ~~XXXXXXXXXX~~ Hafsia Née en 1939)  
1° Demande faite le 12/07/2009 sous pli recommandé n° 027025  
2° Dossier complet fourni le 14/07/2009 sous pli recommandé n° 029279  
Reçu et émargé par votre service courrier le 03/01/2010

N° Mle : 1.30.20.93.702.489  
Enrolement : PCTX-00031513  
Dossier n° 3926186  
V/Envoi du 25/03/2009 (Jointe Copie)

Monsieur le Directeur

Par votre envoi du 25/10/2012 vous m'avez informé que ma demande est classée sans suite, parce que je vous ai pas apporté d'élément nouveau, mais monsieur le Directeur quel élément nouveau, dois-je vous l'apporter ?

Et permettez-moi Monsieur le Directeur et vous prie de Bien vouloir noter bien que j'ai introduit ma première demande le 12/07/2009 et que le Dossier complet avec formulaires remplis et signés par ma conjointe et moi je l'ai adressé à la CRAM le 14/12/2009 sous plis recommandé N° 029279 et reçu par votre Section Courrier le 03/01/2010 selon Accusé de Réception émargé par le service en question dont ci-jointe copie, et depuis je n'ai cessé de réclamer l'attribution qui est légale notamment le Complement de Retraite et ce Conformements aux Articles : L 814/2/ L 325/25 et R 325/25 du Code de la Sécurité Sociale.

Chose par laquelle n'ayant pas à ce jour été notifiée aux terme d'une Notification d'Attribution ou de rejet et compte tenu que mon conjointe ouvre droit légalement et ce avant l'application de la loi n° 2055/1579 du 19/12/2005 Applicable pour l'année 2006 notamment à partir du 1/01/2006.

Et devant telle situation, il est impératif de vous demander de procéder à la révision de mon dossier et m'attribuer les parréages du Complement de retraite pour Conjoint à charge conformément à la Réglementation en Vigueur.

Espérant cette fois ci satisfaction à ma demande et dans l'attente d'une éventuelle réponse que j'espère favorable.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur mon plus

khenchela le : 12/11/2016

Monsieur [REDACTED]  
4 Cité des Freres BORNJ  
wilaya de Khenchela - algerie

A Monsieur Directeur de la  
CARSAT u SUD EST  
35 Rue George  
13386 Marseille Cedex 20 France

Objet: Demande de Révision de Retraite  
N° SS: 1.44.06.99.352.333  
V/Envoi du 18/05/2016

Monsieur le Directeur

Par votre envoi du 18/05/2016 dont ci-jointe copie  
(Annexe 01) vous m'aviez informer que j'aurais droit a une retraite au  
taux maximum de 50 % à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016 avec un montant  
mensuel de : 113,24 E

Or à ce jour ma retraite n'a pas été révisée et  
toujours stagnée au même montant mensuel soit: 46,21 E dont ci-jointe  
copie annexe 02

\_\_\_ ai l'honneur de venir très respectueusement  
par la présente vous demander la révision de ma retraite qui m'est très  
insuffisante pour les besoins et entretiens de ma famille et moi.

\_\_\_ je vous signale Monsieur le Directeur que j'ai  
cumulé : 28 Trimestres et je perçois une retraite mensuelle de 46,21 euros

\_\_\_ je vous informe par ailleurs Monsieur le  
Directeur que je n'ai jamais bénéficié du - Complément de retraite ou la  
majoration pour conjoint à charge.

Comptant sur votre grande compréhension et  
générosité pour me satisfaire et prendre ma demande en considération.

Dans l'attente d'une éventuelle réponse

Veuillez recevoir Monsieur le Président mon plus  
profond respect.

L4

Les requêtes de situation conflictuelle sont menées comme des plaidoiries mais si leur texte est long, leur nombre est réduit, comme l'illustre les lettres (L32), (L33) :

AFFAIRE : [REDACTED] [REDACTED]

Demandeur [REDACTED]

CONTRE : Médecin Expert

Défendeur [REDACTED]

### PLAINTÉ AU TRIBUNAL

EN LA FORME : Recevable

AU FOND :

Attendu que : Je suis victime d'un Accident de Travail en date du 01/03/2010.

Attendu que : j'ai été considéré comme consolidé guéri le 23/07/2011

Attendu qu'à ce jour, je ne suis pas guéri, et que j'endure toujours des souffrances et des douleurs atroces, ainsi qu'une Anxio-dépressive qui a un lien de causalité direct et certain avec les conséquences directes de l'Accident de travail. et dont mon état de santé s'aggrave de jour en jour.

Attendu que j'ai contesté la décision du Médecin Conseil et j'ai demandé une Expertise Médicale.

Attendu que selon la discussion du Praticien Conseil dit : après plus de 16 mois d'évolution, l'Etat Médical résultant de conséquences directes de cet accident de travail ne présente plus d'évolutivité significative consolidation le 23/07/2011 avec retour au travail ASSEDIC le 24/07/2011 ce que l'assuré conteste.

Attendu que selon l'Avis du praticien désigné DR J.PERETTI et dans son dernier paragraphe : dès lors, il apparaît que l'Etat de santé ne pouvait pas être consolidé à la date du 23/07/2011.

Attendu que j'ai formulé un recours un recours contre la décision d'expertise auprès du TASS de Marseille, le mois de Novembre 2011, le Secrétaire du Tribunal m'avait informé qu'il faut patienter au moins 3 années pour que mon affaire serai traitée au niveau du tribunal de Grande Instance de Marseille et un Avocat m'a été désigné par le biais de l'aide Juridictionnelle, et que mon Avocat m'a demandé de lui remettre la Convocation une fois que l'audience sera fixée. Je vous informe par ailleurs qu'entre temps c'est-à-dire avant la comparution devant le Tribunal de Grande Instance de Marseille, j'ai reçu une convocation de la CPAM et j'ai été examiné par deux Médecins, Conseils et selon leurs protocoles et leurs accords que mon Etat Médical ouvre droit à une pension

L 32

KHENCHELA le 02/10/2012

Mme ~~XXXXXXXXXX~~  
Avenue André Bayrou  
54400 LONGWY France

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
" Cabinet " Alger

Objet: Recours

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de venir très respectueusement  
vous exposer ce qui suit:

Par Acte Sous Seing Privé en date du 12/02/2005,  
j'avais acheté un lot de terrain d'une superficie de :160 M2 de feu B.Y. situé  
au lotissements 220 lots à CHELGHOUM-Laid avec promesse ferme  
d'établir au futur Un Acte Notarié.

A la suite du décès du vendeur , un desaccord survint  
entre ses nombreux héritiers qui fit que la régularisation par Acte Notarié  
était perpétuellement reportée.

Sur conseil de mon Avocat en Algerié, j'ai actionné  
l'ensemble des héritiers devant le Tribunal Civil de CHELGHOUM-Laid ,  
lequel par jugement rendu le 26/12/2009 sous le N° 221/09 contraignait les  
dits héritiers à se présenter devant le Notaire (Maitre BOUHLASSA) au  
niveau du meme Tribunal pour la rédaction de l'Acte authentique définitif  
daté du 15/03/2010 , le dit Acte étant déposé à la conservation des  
hypotheques de Chelghoum-Laid le 12/02/2011 Volume 1289 n° 08.

Muni• enfin de mon Acte je me présentais à l'APC de  
CHELGHOUM-Laid pour déposer ma demande de permis de construire le  
Président de l' APC me rejeta le dossier et m'informant verbalement que je  
n'avais aucun droit sur ce terrain qui aurait fait l'objet d'une intégration  
aux réserves foncières sans me notifier aucun écrit jusqu'à présent.

Les lettres de demande de renseignements et de documents sont plus courtes est mal présentées, comme l'illustre la lettre (L22) :

Melle [REDACTED]  
[REDACTED]  
Chez MANAA Mouïoud  
Impasse de la Mosquée  
Wilaya de Khenchela - Algérie -

A Monsieur l'Officier de  
L'Etat Civil de la Mairie d'Argenteuil  
12-14 Bd Léon Félix BP 721  
95100 Argenteuil Cedex France

Objet: Demande de : 2 Actes de naissance

Monsieur l'Officier

\_\_\_ j'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander de bien vouloir me délivrer et m'envoyer deux actes de naissance me concernant dont mes coordonnées sont:

[REDACTED] Kheltoum -  
Née le 13 Février 1981 à Argenteuil -  
Fille de: [REDACTED] Laoubi -  
Et de: [REDACTED] Ouarda -

Administratif.

Et ce pour la constitution d'un dossier

l'attente d'un envoi rapide.

Espérant satisfaction à ma demande et dans

profond respect.

Veuillez recevoir Monsieur l'Officier mon plus

L'intéressée

L 22

**CHAPITRE II :**  
**Analyse des stratégies discursives**

## Les stratégies discursives utilisées dans le corpus :

Charaudeau,P. (1992 :635) distingue quatre modes d'organisation discursifs : le mode d'organisation énonciatif, narratif, descriptif et argumentatif, car pour lui :« **Chacun de ces modes d'organisation possède une fonction de base correspondant à la finalité discursive du projet de parole du locuteur.** »

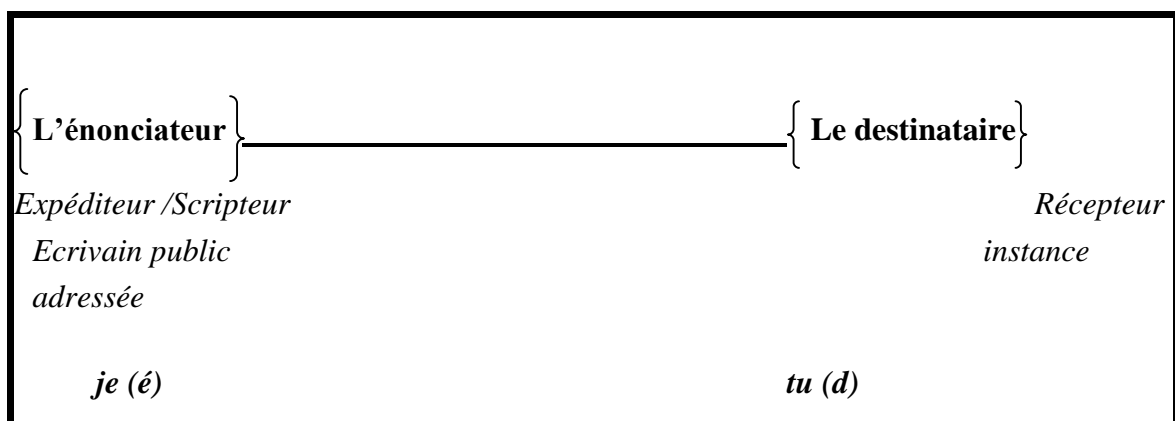
Dans notre corpus les stratégies discursives correspondantes à ces quatre modes d'organisation du discours sont présentes dans chaque lettre et selon la finalité et la visée de l'énoncé du discours de la lettre : un mode peut englober un autre, le dominer, l'effacer...

### 1-Le mode énonciatif :

Aborder le mode énonciatif c'est parler nécessairement de la mise en scène des participants de l'énonciation, de la relation qui les unit, des positions énonciatives qu'ils peuvent prendre. Aussi faut-il prendre en compte que dans ce mode d'organisation énonciatif les animateurs sont des êtres *internes* au langage par contre dans la situation de communication ils sont *externes*, ce qui correspond bien au schéma d'énonciation de Charaudeau,P.(1994 :91) dans son article «contrat publicitaire » qui stipule que l'énonciation emprunte deux plans pour se faire ;l'un externe correspondant au *circuit externe* , l'autre interne correspondant au *circuit interne*.

#### 1-1 Le circuit interne :

Dans notre corpus : c'est tout ce qu'est explicite , être de parole et réalité linguistique.



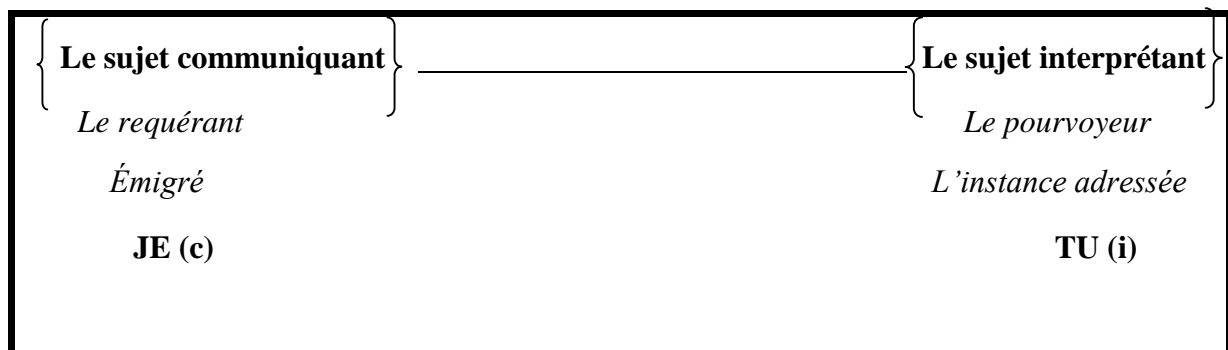
Dans notre corpus l'expéditeur-scripteur qui est l'écrivain public s'identifie au **je(é)** pour émettre un message au destinataire **tu(d)** qui peut être le directeur d'une instance éco-socio-juridique.

Dans toutes les lettres de notre corpus le **je(é)** est identique se superposant à la personne de l'écrivain public qui s'adresse à chaque fois à un interlocuteur différent selon la requête et l'instance adressée .

Dans l'échantillon n°1 de notre corpus : dans la majorité des lettres le destinataire est un directeur d'un organisme prestataire d'aide , ou payeur (directeur de caisse de banque , directeur d'entreprise) de **(L 2) (L 4) (L 5) (L 6)**

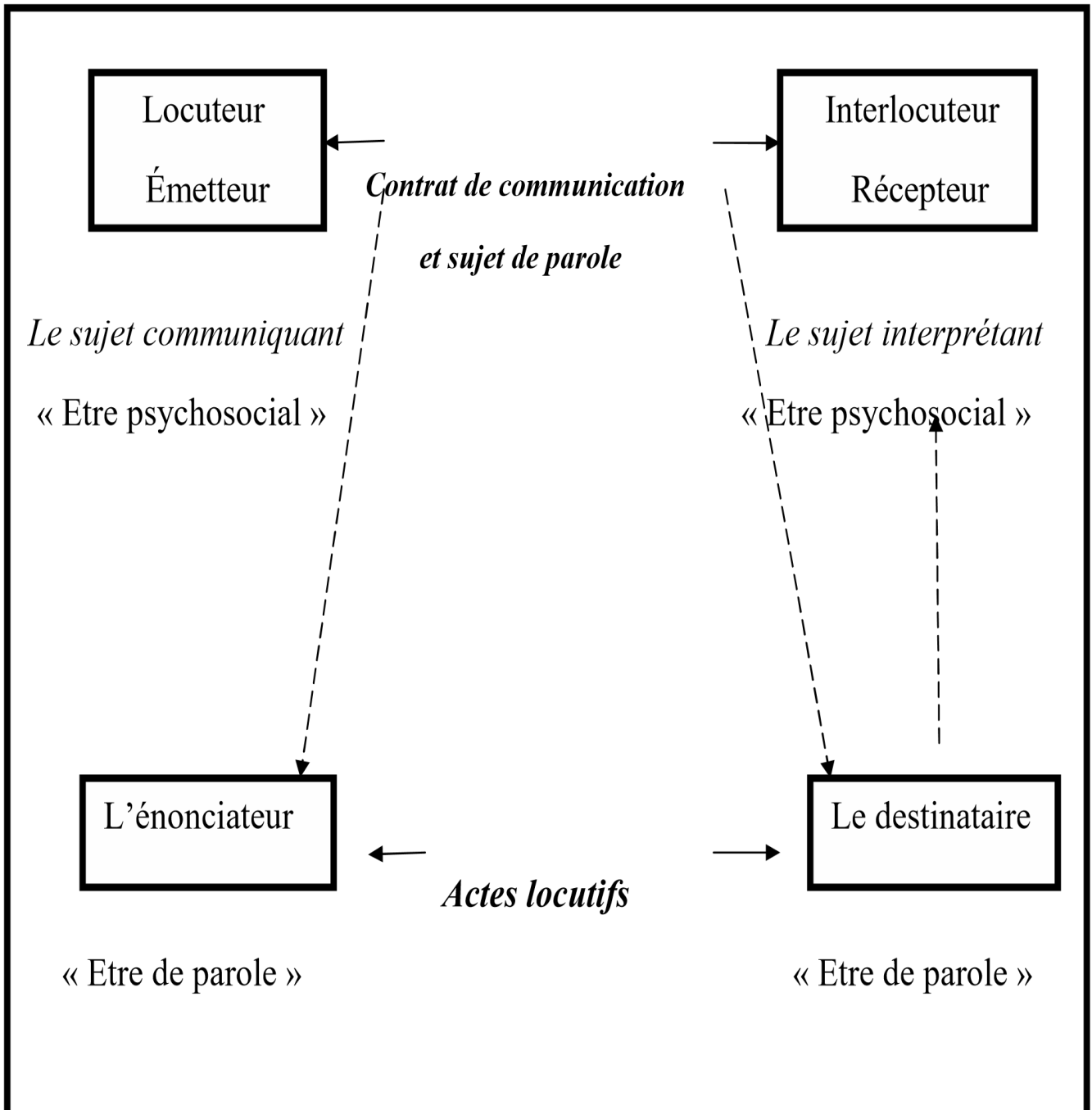
Par contre dans l'échantillon n°2 ce destinataire change d'une requête a une autre selon l'importance du renseignement, du document, on trouve un directeur dans les lettres **(L23, L24 ,L26 ,L27 , L28, L32 ,L33) .**

### 1-2 Le circuit externe :



Dans notre corpus comme il s'agit de correspondances écrites par les écrivains publics ; la communication épistolaire va se construire de telle façon que le **je (é)** du circuit interne (écrivain public ) se met à la place du **JE (c)** du circuit externe (émigré) pour transmettre ses intentions et ses pensées et agir selon sa volonté sur le **TU(i)** du circuit externe pour l'amener à s'identifier au **tu (d)** et de là produire un effet perlocutoire sur lui.

1-3 Dispositif de la mise en scène du langage selon Charaudeau, P. (1992 :492)



#### 1-4 Les marques de l'énonciation :

La relation institutionnelle distanciée entre l'organisme « prestataire du service » et l'émigré contraint l'écrivain public dans les lettres de notre corpus à s'énoncer selon le dispositif normatif de la correspondance officielle. Ce dispositif d'énonciation va imposer un « je » qui va mettre en scène son rapport d'interlocution épistolaire avec un « vous » destinataire, plaçant ainsi ce vous dans l'interaction épistolaire du corpus.

Dans notre corpus ce rapport d'énonciation se manifeste par trois manières dans la zone para textuelle de la lettre par les mentions :

- d'un lieu : (Khenchela).

- d'une date : (période du 01/10/2016 au 31/21/2016).

- d'une identité du destinataire et du destinataire avec les deux adresses respectives et parfois un numéro de téléphone.

*Exemplification :*

Dans la lettre(L4) de l'échantillon n °1 :

<i>Monsieur : x</i> <i>4 Cité des frères Borni</i>	<i>Khenchela, le 12.11.2016</i> <i>A</i>
<i>Wilaya de Khenchela</i>  <i>Algérie</i>	<i>Monsieur le directeur de</i> <i>CRASST. U sud Est</i>  <i>35 Rue George</i>  <i>13386 Marseille Cedex</i>  <i>20 France</i>

Pour la lettre (**L 33**) de l'échantillon n°03 :

<p><i>Mme :</i> <i>Z.A</i> <i>Avenue André Byron</i> <i>54400 LONGWY</i> <i>-France -</i> <i>Ministre de</i> <i>ou</i> <i>Mme ZABP43- kenchela-</i> <i>-Algérie-</i></p>	<p><i>A :</i> <i>Monsieur le</i> <i>l'intérieur « cabinet »</i></p>
--	---

On voit que l'écrivain public s'est écarté de la norme dans ces deux lettres.

L'énonciation du « **je** » peut se faire par le post-scriptum comme dans la lettre (**L5**) de l'échantillon n°1 :

<p><i>Le titulaire du compte.</i></p>
---------------------------------------

Dans la lettre (**L27**) de l'échantillon n°2 :

<p><b>L'intéressé.</b></p>
----------------------------

<p><i>NB : Copie du carnet de santé</i> <i>sur lequel figuraient les noms et</i> <i>les prénoms de mon frère, ma sœur</i> <i>et moi</i></p>
---

dans la lettre (**L4**) de l'échantillon n°1 :

« *J'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente de **vous** parler (...)* »

### 1-4-1 Les déictiques :

Les déictiques sont des mots ou unités linguistiques indissociables du lieu, du temps et de l'énonciation.

#### 1-4-1-1 Les indices de la personne :

Pour la plupart des lettres de notre corpus l'écrivain public se positionne dès le premier mot par un « **je** » explicite prenant le texte en charge par la formule d'ouverture suivie de près par le « **vous** » destinataire.

Dans la lettre (**L2**) de l'échantillon n°1 :

« *J'attire **votre** attention sur ce qui suit(...)* ».

Ce « **je** » inaugural signifie une place d'énonciation revendiqué par le scripteur avec une volonté d'informer.

Dans la lettre (**L1**) de l'échantillon n°1 :

« Par **votre** envoi du 25/10/2011, **vous m'**avez informé(...) »

L'énonciateur évoque un fait antérieur à cette énonciation en précisant la date c'est pour persuader du bien fondé et surtout de la réalité de ses dires.

Parfois ce « **je** » de surface est remplacé par une de ses variantes (***me, m', ma, mon, mes ...etc.***) Comme l'illustre la lettre (**L23**) de l'échantillon n°2.

« *j'ai l'honneur devenir très respectueusement par la présente lettre de motivation de vous prier d'intervenir auprès du service visa pour **m'**aider à pouvoir bénéficier d'un visa court séjour(entrer Multiples)pour accompagner et réaccompagner **mon** mari(...)pour me satisfaire et prendre **ma** demande en considération .Tout en **m'**aidant à obtenir ( ...) de **mon** mari. »*

Dans ce passage après inscription du scripteur par le « **je** », et du destinataire par le « **vous** », le scripteur use de toutes les variantes du « **je** »: (***m', mon, ma, mon***) pour faire pression sur le vous dans un but de focaliser son attention sur ce qu'il attend comme acte du destinataire (obtention).

Dans la lettre (**L33**) de l'échantillon n°3 :

*« En égard à cet état de fait, **me** trouvant laissée par l'APC de Khenchela **j'**entends saisir la juridiction compétente à savoir la chambre Administrative en vue de faire valoir **mes** droits »*

Le scripteur a choisi une tournure passive qui marque le fait d'être subi pour souligner que l'énonciateur est une victime.

**Le pronom « on » :**

La dynamique d'énonciation dans notre corpus entre un « je » de surface et ses variantes d'une part, un « vous » et ses variantes d'autre part, a fait que l'occurrence du pronom « on » est très timide dans les textes, malgré que beaucoup de situation interlocutives peuvent se prêter et faire appel à ce « on » pour exprimer une stratégie discursive.

Dans la lettre (**L3**) de l'échantillon n°3 :

*« Je vous informe par ailleurs Monsieur le directeur que suite à l'entretien téléphonique du 29/11/2011 avec votre caisse **on** m'a fait savoir que mes paiements sont effectués mais à ce jour aucun paiement n'a été effectué »*

Le scripteur a eu recours à ce « on » indéfini pour faire une appréciation mesurée envers l'agent de la caisse pour ne pas le citer ou l'incriminer dans le défaut de la lenteur administrative, c'est pour dire que toute votre administration est incriminée.

L'énonciation est l'inscription du destinataire : il est textuellement présent, et s'est inscrit en général dans les formules d'ouverture comme par exemple : « A **Monsieur le directeur** »

**1-4-1-2 Les adjectifs possessifs :** Dans notre corpus les adjectifs possessifs sont employés régulièrement par l'écrivain public pour exprimer un rapport de possession très étroit entre les interlocuteurs, les objets et les événements qui peuplent l'univers de leur discours ainsi on a remarqué l'occurrence de ces déterminants dans la majorité des énoncés.

Dans la lettre (**L6**) de l'échantillon n°1 :

*« J'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander la révision de **ma** retraite qui m'est très insuffisante pour les besoins et entretien de **ma** famille et moi*

*composée de 6membre qui attendent quotidiennement leurs besoins de cette minable retraite»*

Dans la lettre (L23) de l'échantillon n°2 :

*« Je me trouve dans l'obligation et dans **mon** intérêt de vous rédiger cette lettre de motivation et saisir **votre** sagesse et comptant sur **votre** grande compréhension etgénérosité pour me satisfaire et prendre **ma** demande en considération (...) »*

*Je vous signale Monsieur le président que je suis une dame mariée de Monsieur x dont je suie à **sa** charge totale et que je suis affiliée avec **mon** mari au régime de la sécurité social(...) »*

### **1-4-1-3 Les indices spatio-temporels :**

Sont des termes par lesquels on désigne les coordonnées spatiales et temporelles de la situation de communication.

Dans la lettre (L1) de l'échantillon n°1 :

*« (...) chose par laquelle n'ayant pas à **ce jour** été notifiée(...) »*

L'écrivain public a utilisé « **à ce jour** » pour marquer une limite temporelle de son énonciation et pour signifier la lenteur et l'immobilisme administratif.

Dans la lettre (L32) de l'échantillon n°3 :

*« (...) attendu qu'**à ce jour** (...) »*

*« (...) **après de 16 mois** (...) »*

*« **Le mois de novembre**(...) »*

Toutes ces locutions sont des indices temporels que le scripteur a utilisé pour ancré l'enchaînement de son procès.

*« **Espérant cette fois-ci** satisfaction à ma demande(...) »*

L'écrivain public a utilisé le déictique pour montrer que l'évènement dont il parle à son destinataire s'est répété plusieurs fois et ainsi donner une certaine limite à la patience du scripteur face à ces 'agressions' renouvelées.

### ***Le présent de l'indicatif :***

Il sert à correspondre le temps d'énonciation au temps de l'écriture ; par ce modalisateur l'énonciateur se permet de présenter des faits qui se déroulent ou sont valables au moment où il les exprime.

#### **1-4-2 La subjectivité :**

La subjectivité se définit comme cette trace que laisse celui qui parle dans son énoncé. Elle désigne tout ce qui se rapporte à la personnalité du sujet parlant dans la lettre.

Dans la lettre **(L1)** de l'échantillon n°1 :

« ***Espérant** cette fois-ci **satisfaction** à ma demande et dans l'attente d'une éventuelle réponse que j'**espère** favorable(...) »*

Dans la lettre **(L28)** de l'échantillon n°2 :

« *Veuillez recevoir Monsieur le chef du bureau mon **plus profond respect.** »*

Notre corpus est riche en subjectivité surtout dans la clôture de la lettre comme dans **(L1)** et **(L2)** où il y a occurrence des sentiments d'espoir et de satisfaction du scripteur.

#### **2- Le mode narratif :**

Narrer c'est raconter ; ...raconter une histoire, un fait divers, une intrigue mais aussi un problème...

Le mode narratif est ce mode par lequel l'énonciateur nous fait découvrir un univers édifié dans une suite de faits se succédant selon une progression et un ordre chronologique déterminés, et obéissants à une logique d'ouverture et de clôture.

Dans le récit le narrateur peut être témoin ou actant de son vécu à l'opposé du descripteur qui n'est qu'un simple observateur.

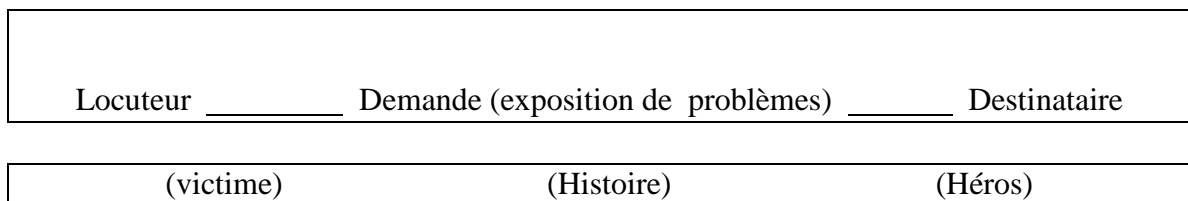
Dans l'échange épistolaire la narration n'a pas cette place privilégiée qu'elle occupe dans le discours oratoire, elle sert simplement à retenir l'attention du destinataire en aiguisant sa curiosité par divertissement ou par l'intérêt partagé, pour les événements,

êtres et objets, avec le destinataire narrateur.

La communication est faite de:« ...séquences qui intègrent processus et actants dans une finalité narrative. » Charaudeau,P. (1992)

## 2-1 La mise en scène du récit dans notre corpus :

La mise en scène du récit dans notre corpus se résume à une narration des faits et d'expositions de problèmes que l'un des actants (l'expéditeur -scripteur) présente pour déclencher chez son destinataire une motivation de venir en aide et dont le schéma peut se concevoir comme suit :



La narration dans la majorité de notre corpus s'apparente à un exposé de faits divers ou à un suivi de la navette d'un dossier administratif, participant à l'animation de la progression du texte de la requête.

Cette narration est très timide par la nature même du discours de la requête, elle est déterminée par le sujet et le dispositif d'énonciation mis en œuvre ,allant de l'évocation d'une contrariété de circonstances à un récit situé dans le passé avec toute sa trame logique où le scripteur (l'émigré) se présente en victime qui s'adresse longuement en termes urgents et respectueux à un héros personnifié à une autorité administrative ,juridique ou législative , comme c'est le cas des deux requêtes qui se détachent de notre corpus par la singularité de leur mise en scène qui rappelle le récit avec toutes ses caractéristiques .

## 2-2 Le temps du récit :

La majorité des lettres de notre corpus appartient au genre requête dont la narration se limite à une exposition des étapes de constitution de dossier administratif ou de démarche juridique . Pour le faire l'écrivain public scripteur convoque les principaux temps de narration qui assurent la progression et la cohésion du récit en particulier :

**Le présent de narration** qui est un temps légitime comme dans les lettres suivantes :

(L1) : « *j'ouvre droit....* »

(L2) : « *je veux savoir ...* »

**Le passé composé** : c'est le temps le plus sollicité par l'écrivain pour renforcer la réalité des ses écrits et par sa forme pronominale pour affirmer l'existence du narrateur comme dans les lettres :

(L1) : « *...j'ai introduit ma première demande le ..... et que le dossier complet avec formulaires remplis et signés par ma conjointe et moi je l'ai adressée à la CRAM le ..... (...) et je n'ai cessé de réclamer l'attribution....* »

(L2) : « *j'ai quitté.....je me suis immatriculé...* »

Malgré que l'**imparfait** soit le temps essentiel dans la narration l'écrivain public ne l'a convoqué que rarement comme dans les lettres :

(L27) : « *A l'époque ...vivaient...je percevais ...* »

Si les faits sont antérieurs aux faits narrés l'écrivain scripteur a usé du plusque parfait comme dans les lettres :

(L4) : « *vous m'aviez informé ...* »

(L 33) : « *j'avais acheté un .....de terrain.* »

**Le passé simple** a été employé lorsque il y'a un rapprochement entre l'action du narrateur et une autre action comme dans les lettres :

(L2) : « ...s'éleva à... »

(L33) : « ...survint... qui fit ....me rejeta... »

Comme en a constaté dans la mise en scène des histoires de notre corpus, toutes les caractéristiques du récit étaient présentes cependant l'écrivain a choisi le plus souvent deux temps de narration : le présent de narration et le passé composé dans le but de donner plus de réalisme à ses écrits et par la forme pronominale pour signer plus d'existence du narrateur dans le récit.

### **3 - Le mode descriptif :**

Décrire c'est : « *porter sur un monde un regard arrêter qui fait exister les êtres en les nommant, en les localisant en leur attribuant des qualités qui les singularisent* » Charaudeau, P. (1992). Donc le mode d'organisation descriptif est ce champ visuel par lequel le scripteur montre des êtres des lieux et des objets existants et qui vont être repérés par une identité, une localisation, et des qualités qui les distinguent.

Ainsi par le discours descriptif on explique, on informe, on incite mais on donne aussi de l'émotion. L'exemple le plus expressif du discours descriptif est la notice d'emploi :

Type de texte : notice d'emploi d'un médicament ; ce type de texte offre une description du médicament (identification) = situation de communication et décrit ensuite une succession des demandes à faire (mode et voie d'administration) = Le mode descriptif.

Parmi les stratégies discursives visant à influencer le destinataire ; la mise en page de la lettre occuperait une place non négligeable dans la présentation, la conduite des autres stratégies linguistiques. En effet une mauvaise maîtrise des règles de l'écrit conduirait inéluctablement à une confusion dans l'objectif du message et par là le destinataire ne saura pas ce qu'on attend de lui malgré l'armada des stratégies employées.

#### **3-1 Description de la mise en page des lettres de notre corpus :**

Comme notre corpus est constitué de requêtes qui sont donc des lettres officielles authentiques destinées au monde du travail mais dans un but utilitaire de demander ou de donner une information (solliciter, réclamer ou protester).

L'organisation de la lettre dans l'espace de la page (*aire scripturale normative*) avec les différentes typographies joueraient un rôle important dans la compréhension du message par le destinataire.

Cette présentation contribue plus qu'on croit à la pertinence des indices visuels qui guideront et faciliteront la lecture pour le récepteur.

En effet la lettre officielle obéit à des règles normatives faites de contraintes sociales et de régularités linguistiques, que chacun est supposé respecter dans la conduite d'un échange épistolaire où la relation entre émetteur et destinataire est institutionnellement distanciée comme c'est le cas de notre corpus entre un usager (émigré) et l'instance prestataire d'aide ou de renseignement (banque – tribunal – entreprise) ce qui dicte un rapport très étroit à la norme, s'éloigner de cette norme, serait interpréter comme naïf ou irrespectueux .

Cette rédaction normative fait que la lettre officielle se distingue de la lettre privé par :

Une partie para-textuelle qui porte les mentions d'identité du destinataire, du destinataire, l'objet de la lettre, lieu et date d'écriture et en bas la signature, le poste –scriptum, et une deuxième partie réservée au corps de la lettre qui porte le message.

### 3-2 Schéma normatif d'une lettre officielle :

<b>Identité de l'émetteur</b> <i>(et prénom)</i>	<b>lieu et date</b> <i>(non</i>
<b>Qualification</b> <i>(adresse et n de téléphone)</i>	<b>Identité du destinataire</b> <i>(coordonnées)</i>

Dans notre corpus les écrivains publics ne respectent pas toujours la norme conventionnelle de l'écrit épistolaire officiel et ceci à différents degrés selon le thème de la requête et surtout

l'enjeu de l'écrit .En effet dans l'échantillon n°1 où les requêtes sont pour la plupart des « demandes d'aides »l'enjeu est délicat c'est pourquoi toutes les lettres sont rédigées selon le cadre normatif avec des légers écarts mais dans tous les figures de cas l'écrivain a utilisé fidèlement cette stratégie dans l'intention de donner toutes les chances à l'aboutissement de la requête de son client comme l'illustrent les lettres **(L1)**

et **(L6)** On note une surcharge et une ambiguïté au niveau de l'objet de la lettre .On remarque l'adresse du destinataire non conforme .

Par contre dans les lettres de l'échantillon n°2 qui sont des requêtes de renseignements et documents donc l'enjeu est moindre du point de vue de l'écrivain public, c'est pourquoi on voit qu'il ne donne pas de l'importance à l'organisation de sa requête qui devient pauvre en arguments et en présentation de telle façon qu'elle se résume à l'objet avec plus au moins quelque formules de politesses . où l'écrivain public néglige la mise en page normative de la lettre par surcharge de l'*objet* avec des chiffres inutiles et l'emploi de typographies :passage du minuscule au gras sans raison argumentative.

Dans l'échantillon n° 3 ; On remarque que le corps de la majorité des lettres est constitué de plusieurs paragraphes ordonnés avec des connecteurs logiques, riche en lexique vu que les clients parlent longuement comme s'ils étaient réellement devant un tribunal.

Si dans l'échantillon n°1 pour demander une aide, ils parlent beaucoup alors pour défendre cette aide ou la rétablir, ils parlent plus. Et c'est pourquoi ces requêtes dans l'échantillon n°3 sont longues, plus longues que celle de l'échantillon n°1.

Les lettres **(L32)**, **(L33)** sont menées comme une plaidoirie par l'écrivain public avec notification des lois et articles, de code de procédure civile pour préparer la contre argumentation et anticiper sur les éventuelles réponses de l'instance adressée.

Parmi ces requêtes ; les contestations se distinguent par leur longueur de texte et par la narration des évènements objet de contestation.

#### **4- Le mode argumentatif :**

Le discours argumentatif est ce discours qui met en scène une situation de communication dans laquelle le locuteur en délibérant sur un propos de la vie courante émet une opinion,

développe une démarche logico-discursive pour convaincre son destinataire de l'utilité ou de la véracité de sa position et de l'amener à l'adopter.

« *L'argumentatif comme mode d'organisation du discours constitue la mécanique qui permet de produire des argumentations dans une double perspective de raison démonstrative et de raison persuasive* » Charaudeau, P. (1992) La raison démonstrative établit des liens de causalité divers tandis que la raison persuasive établit la preuve à l'aide d'argument.

De son côté dans son œuvre l'argumentation ; Vigneaux, G. (1976 :27) distingue entre démonstration et argumentation en soulignant que dans la démonstration il s'agit de mettre en évidence la valeur de vérité des énoncés alors que l'argumentation essaye d'influencer une décision en vue de provoquer une attitude ou la faire adopter.

Notre corpus est constitué des lettres de type requête prédestinées à défendre arduement l'acte objet de la correspondance. La majorité de ces lettres sont donc profondément motivées et s'éloignent des protestations vaines et stériles. Le scripteur (émigré /écrivain public) sait qu'il a à affronter une administration française réputée pour être la mieux organisée dans le monde, ceci d'une part, d'autre part il a devant lui ces émigrés qui s'ils écrivent c'est vraiment des circonstances fortes qui les poussent.

Pour tout cela dans notre corpus l'argumentation est présente, dans toutes ses formes et son occurrence va en crescendo selon l'enjeu de la requête elle va de la pondération dans la requête de l'échantillon n°2 à l'ardu dans les requêtes de demandes d'aide (échantillon n°1) cette argumentation devient très vive partout dans les requêtes juridiques (échantillon n°3) où la lettre parfois est conduite sous forme de plaidoirie.

### ***Les stratégies argumentatives tirées de notre corpus :***

Dans notre corpus les stratégies argumentatives sont déterminées par la visée de « l'acte objet de la requête » ce qui revient à dire par l'enjeu et l'attente et du scripteur vis-à-vis de l'organisme destinataire.

L'occurrence de ces « actes » dans l'exorde de la lettre a pour but de préparer l'échange en ménageant le destinataire par les formules de politesse d'ouverture tels-que « *j'ai l'honneur.....respectueusement vous demander l'acte* » puis dans la péroraison l'écrivain scripteur récapitule et achève de convaincre en introduisant parfois le registre

pathétique dans une intention de préparer les futures interactions avec l'organisme destinataire (en particulier sa futur réponse) tels-que : « *pour tout ce qui précède j'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander de bien vouloir intervenir auprès de la CRAM d'Ile de France pour pouvoir bénéficier de mon capital* » (L2) de l'échantillon n°1 .

L'argumentation utilise des procédés linguistiques et non linguistiques efficaces et notre corpus en illustrera certains :

#### **4-1 Les procédés discursives (linguistiques) :**

##### **4-1-1 La comparaison :**

Ce procédé participe à renforcer la preuve d'une conclusion ou d'un jugement objectivement ou subjectivement en utilisant des mots grammaticaux :(tel que, comme, tel, de même que...de même ainsi comme si, de la même façon (que), plus que ..., moins que...) et lexicaux : ressembler, paraître, correspondre, rapprocher, comparer, avoir en commun, avoir de différent différencier.

Dans les lettres :

(L6) : « *vous demander la révision de ma retraite qui m'est très insuffisante pour les besoins et entretiens de ma famille et moi composée de 6 membres qui attendent quotidiennement leurs besoins de cette minable retraite* »

(L32) : « *...il apparait que l'Etat de santé ne pouvait pas être consolidé à la date du 23/07/2012* »

(L33) : « *...j'ai lui fourni des justificatifs de domicile tels que –Avis d'Imposition 2007, des reçus de loyers...* »

##### **La description narrative :**

C'est un procédé qui ressemble à la comparaison puisque il sert à décrire un fait, raconter une histoire pour renforcer une preuve ou développer un raisonnement. Comme dans les lettres :

(L2) : « *Qu'étant malade, incapable d'exercer une activité, âgé de 67 ans...* »

*procédée au Blocage de mes paiements et ce pour récupérer le trop perçus qui s'élève :à 363<sup>E</sup>*

**(L32)** : « ...j'ai formulé une demande de pension d'invalidité auprès de la CPAM et m'a été accordée »

**(L33)** : «A la suite de décès du vendeur, un désaccord survint entre ses nombreux héritiers qui fit que la régularisation par Acte Notarié était perpétuellement reportée »

#### **4-1-3 La citation :**

Ce procédé consiste à rapporter le plus fidèlement possible des propos écrits ou oraux dits par un autre locuteur que celui qui cite pour donner à l'argumentation un effet d'authenticité.

Comme dans les lettres de l'échantillon n° 3 :

**(L32)** : « Attendu que selon l'avis du praticien désigné DR J.PERETTI et dans son dernier paragraphe : dès lors , il apparait que l'Etat de santé ne pouvait pas être consolidé à la date du 23/07/2011. »

« Attendu que selon la discussion du Praticien Conseil dit : après plus de 16 mois d'évolution, l'Etat Médical résultant de conséquences directes de cet accident de travail ne présente plus d'évolutivité significatif »

« ...le Secrétaire du Tribunal m'avait informé qu'il faut patienter au moins 3 années pour que mon affaire serai traitée... »

**(L 33)** :«... le président de l'APC me rejeta le dossier et m'informant verbalement que je n'avais aucun droit sur ce terrain... »

Ainsi dans les lettres de l'échantillon n°1 :

Et aussi dans la lettre **(L27)** de l'échantillon n° 2 :

« d'après les dires des gens que mes parents lors de ma naissance vivaient en concubinage »

#### **4-1-4 L'accumulation :**

Ce procédé consiste à utiliser plusieurs arguments pour servir une même réponse comme dans la lettre (**L32**) de l'échantillon n°3 : « Attendu que.... » Répété six fois pour introduire six arguments orientés à prouver une seule hypothèse ; que le client ouvre droit à une pension d'invalidité

#### **4-1-5 Le questionnement :**

Ce procédé consiste à mettre en question un propos dont la réalisation dépend de la réponse de l'interlocuteur.

Comme dans la lettre (L1) de l'échantillon n°1 :

*« ...mais monsieur le Directeur quel élément nouveau, doit-je vous apporter? »*

**4-2 Les procédés par recours :** ( Adaptés de la revue de sémio linguistique des textes et discours(Semen).

#### **4-2-1 Recours à un discours identifié :**

##### ***4-2-1-1 Recours aux propos de l'organisme adressé :***

Ici l'écrivain scripteur fait recours au discours passé de l'organisme pour puiser et appuyer son organisation en mentionnant une entrevue antérieure, rappel de courrier ou de l'absence de contact dont l'organisme est coupable.

##### ***-Rappel de courriers antérieurs :***

Comme dans la lettre (**L1**) de l'échantillon n°1 :

*« Par votre envoi du .....vous m'aviez informé que la demande est classée sans suite parce que je vous ai pas apporté d'élément(...) »*

##### ***-Absence de contact avec le destinataire dont l'organisme est coupable :***

*« Chose par laquelle n'ayant pas à ce jour été notifiée aux termes d'une notification d'attribution ou de rejet(...) »*

Dans la lettre **(L27)** de l'échantillon n°2 :

*« Faisant suite à votre envoi référencié en objet »*

#### **4-2-1-2 Recours à une instance non adressée :**

L'écrivain scripteur pour assoir son argumentation convoque les propos d'autres institutions ou d'une autorité juridique professionnelle ou sociale ou même économique pour légitimer son acte de demande qu'il s'agisse du recours a une loi, d'avis d'une institution, de propos d'avocat, d'un acte notarié ou d'une attestation médicale.

**-Recours à une loi :** comme dans les lettres :

**(L1)** de l'échantillon n°1 :

*« Depuis je n'ai cessé de réclamer l'attribution qui est légale notamment le complément de retraite et conformément aux articles : L814/2/L325/25 du code de la sécurité sociale »*

**(L33)** de l'échantillon n°3 :

*« Afin de respecter les dispositions de l'Article 169 Bis du code de procédure civile, je formule le présent recours »*

**-Recours à une attestation médicale :** Comme dans la lettre **(L23)** de l'échantillon n°2 :

*« (...) mon mari X Rachid, résident en France, dont ci-jointe copie de son titre de séjour (Annexe 01) qui présente des affections Psychopathologique Chronique..... deux psychiatres »*

**-Recours à l'avis d'un médecin conseil :** dans la lettre **(L32)** de l'échantillon n°3 :

*« ... j'ai été examiné par deux médecins, conseils et selon leurs protocoles et leurs accords que mon Etat médical ouvre droit à une pension d'invalidité, j'ai formulée une demande de pension d'invalidité auprès de la CRAM et m'a été accordée ... »*

**-Recours à un acte publié :**

Comme l'illustre la lettre (L33) de l'échantillon n°3 :

*« Muni enfin de mon Acte je me présentais à L'APC de CHELGHOUM-Laid permis de construire »*

**-Recours aux lois de finance et code de sécurité sociale :**

Comme dans la lettre (L34) de l'échantillon n°3 :

*« Afin de respecter les dispositions de la loi de Finance N°2005/1579 du 19 Décembre 2005, et l'Article L.815-1 du code de la Sécurité Sociale ,je formule la présente contestation tout en espérant de la prendre en considération et me rétablir mon Allocation Solidarité aux personnes âgée et me valoir mes droits comme tout ressortissant Algérien vivant en France »*

**4-2-2 Recours au vécu quotidien :**

Par ce recours l'écrivain-scripteur argumente sa demande objet de la requête en l'alimentant de façon récurrente par un apport d'informations esquissant sa situation quotidienne, comme dans la lettre (L4) de l'échantillon n°3 :

*« Or à ce jour, ma retraite n'a pas été révisée et toujours stagnée au même montant mensuel(...) J'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander la révision de ma retraite qui m'est très insuffisante pour les besoins et entretiens de ma famille et moi »*

Dans la lettre (L23) de l'échantillon n°2 :

*« Tout en m'aidant à obtenir un Visa de Cours Séjour pour être toujours auprès de mon mari »*

Dans la lettre (L2) de l'échantillon n°1 :

*« Qu'étant malade incapable d'exercer une activité, âgé de 67, père de 9 enfants dont 3 Scolarisés, sans profession, sans ressource exposé au plus grand besoins » C'est aussi*

A coté des stratégies précitées l'écrivain scripteur a eu recours à d'autres procédés argumentatifs :

## **Les procédés graphiques :**

qui se résument aux caractères gras, l'italique, les majuscules, les soulignements, la ponctuation..., utilisés pour attirer l'attention visuelle sur un passage important de la lettre ...raviver l'interaction pour produire une fonction phatique (par un point d'exclamation ou d'interrogation)...insinuer un implicite par des points de suspensions ou des guillemets .

## **Conclusion générale :**

A travers cette modeste étude nous avons essayé de dévoiler les stratégies discursives utilisées par les écrivains publics de la ville de Khenchela pour rédiger les requêtes de leurs clients émigrés .Il s'agit d'un courrier régulièrement échangé entre nos émigrés et les institutions françaises.

L'objectif de ces stratégies discursives est de faciliter la compréhension du message par le destinataire et au delà l'amener à répondre à l'attente du client.

A travers cette recherche nous sommes parvenue à identifier les stratégies discursives telles qu'elles sont apparues dans les diverses requêtes et comme nous l'avons mentionné dans notre problématique c'est-à-dire selon le thème et l'enjeu de la lettre ce qui revient à dire selon l'intention du client.

La nature conflictuelle de la plupart des requêtes a favorisé l'occurrence de toutes les stratégies discursives sur lesquelles les écrivains publics se basent dans leurs écrits pour construire le sens du texte et par là réaliser l'objectif visé par le client comme nous l'avons formulé dans nos hypothèses.

Par ces stratégies discursives les écrivains publics essayent d'amener le destinataire à répondre à l'attente de leur client et pour cela ils utilisent des moyens linguistiques pour construire les textes de leurs discours en convoquant selon la circonstance thématique et intentionnelle :une stratégie énonciative pour inscrire la situation de manque ,le motif qui pousse à l'écriture ,une stratégie de narration pour exposer les faits qui ont abouti à l'état actuel d'écriture et enfin une stratégie d'argumentation logique pour faire adhérer le destinataire à la thèse défendue par l'expéditeur (client)

Enfin peut être qu'il serait utile de rappeler avant de terminer notre travail que toutes nos hypothèses ont été vérifiées et validées par notre étude, et que si le discours écrit épistolaire comme parole intermédiaire imprimable change selon le contexte et l'époque ,les stratégies discursives qui sont les choix préfigurant les actes de langage utilisés, restent-elles toujours identiques ?

# ANNEXE

KHENCHELA, le 03/11/2015

Monsieur, [REDACTED]  
Chez ABI Said

wilaya de Khenchela - Algerie -

A  
**MINISTERE DU TRAVAIL**  
Direction des Relations Sociales  
Famille Solidarité  
127 Rue de Grenelle 75007 Paris France

**Objet : Demande d'Intervention**

Monsieur,

J'attire votre attention sur ce qui suit :

J'ai été titulaire d'une RENTE ACCIDENT DE TRAVAIL dont ci-jointe copie de la Notification d'Attribution de Rente d'Incapacité Permanente (Annexe 01).

Cette Rente a fait l'objet d'un Rachat Obligatoire au 1<sup>er</sup>/07/2015 (sans m'avoir avisé) et de ce fait ne plus versée et qu'un Montant du CAPITAL s'élevait à : 20964,50 Euros a été expédié le 05/10/2015 (MAIS MOI JE N'AI PERCU A CE JOUR, JE VEUX SAVOIR OU IL EST EXPEDIE CE MONTANT) dont ci-jointe copie de la lettre du Contrôleur des Prestations de la CRAM d'Ile de France (Annexe 2).


Mais le Contrôleur des prestations n'a pas précisé ou il a adressé le Capital selon sa lettre (Jointe copie Annex 3)<sup>2</sup>

Malgré de multiples réclamations toutes mes tentatives sont demeurées vaines.

Pour tout ce qui précède, j'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander de bien vouloir intervenir auprès de la CRAM d'Ile de France. Pour pouvoir bénéficier de mon Capital.

Qu'étant Malade, incapable d'exercer une activité, âgé de 67 ans, père de 9 enfants dont 3 Scolarisés, sans profession, sans ressource exposé au plus grand besoin.

L2

Mme   
BP N° 99

wilaya de Khenchela - Algerie -

A Monsieur le Directeur du  
GROUPE MAURNAY  
Direction Régionale Centre Ocean  
5 à 9 Rue Van Gogh  
75591 Paris Cedex 12 France

Objet: Réclamation et demande de Rétablissement des paiements de  
Ma retraite

N° SS: 1.37.20.93.102.032.11

Monsieur le Directeur

\_\_\_/ai l'honneur de venir très respectueusement par la  
présente réclamer et vous demander le rétablissement des paiements de m  
retraite que je n'ai pas perçue depuis le mois d'Aout 2015 à ce jour

\_\_\_/e vous informe par ailleurs  
Monsieur le Directeur que suite à l'entretien téléphonique du 29/11/2015  
avec votre caisse on m' a fait savoir que mes paiements sont effectués mai  
à ce jour aucun paiement n'a été effectué,

\_\_\_/e vous prie de bien vouloir m'en envoyer une Attestation  
de paiement pour pouvoir réclamer auprès de ma Banque en Algerie

Comptant sur votre grande compréhension et  
générosité pour me satisfaire et prendre ma demande en considération.

Espérant satisfaction à ma demande.

Veillez croire Monsieur le Directeur  
à L'expression de mon plus profond respect.

L'intéressée



KHENCHELA 10/10/2016

Mme Vve [REDACTED]  
Née BOUAOUNE Djamilia

wilaya de Khenchela - Algerie

A Monsieur le Directeur de la  
Société Générale  
15-17 La Canebière  
13001 MARSEILLE France

Objet: Demande de RESTITUTION DE FONDS (Tout le Solde)  
Compte n° 30003.02020.00052612901 CLE 95

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de venir très respectueusement par  
présente vous demander la Restitution des Fonds ( Tout le Solde existant).  
Dont ci-jointes les pieces suivantes:

- Une Fiche Individuelle
- Un Certificat de vie
- Un Rib Original

Que vous m'aviez demandé par le biais de l'Entretier  
téléphonique en date du 20/07/2011 à 14 H 25.

Espérant satisfaction à ma demande.

Veillez recevoir Monsieur le Directeur mon plus  
profond respect.

Le Titulaire du Compte

L 5

KHENCHELA , le 30/11/2012

Mme 

BP N° 99

wilaya de Khenchela - Algerie -

A Monsieur Directeur de la  
CNAV DE PARIS  
75951 PARIS CEDEX 19 FRANCE

Objet: Demande de Révision de Retraite + Demande de complément de retraite ou majoration pour conjoint à charge mon épouse: KAABOUB Amria née en 1963  
N° SS: 1.26..10.99.354.008  
N° de Dossier: 001870338

Monsieur le Directeur

Je vous ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander la révision de ma retraite qui m'est très insuffisante pour les besoins et entretiens de ma famille et moi composée de 6 membres qui attendent quotidiennement leurs besoins de cette minable retraite.

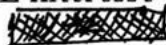
Je vous informe par ailleurs Monsieur le Directeur que je n'ai jamais bénéficié du Complément de retraite ou la majoration pour conjoint à charge.

Comptant sur votre grande compréhension et générosité pour me satisfaire et prendre ma demande en considération.

Dans l'attente d'une éventuelle réponse

Veillez recevoir Monsieur le Président mon plus profond respect.

L'intéressé



L6

Mme ~~XXXXXXXXXX~~

BP N° 99

wilaya de Khenchela - Algerie -

A Monsieur le Consul Général de France à Annaba  
2 Rue Gouta Sebti  
BP n° 323 - 23000 ANNABA

Objet: Lettre de Motivation  
+ Demande d'intervention pour l'Obtention d'un visa Court Séjour  
Entrées Multiples

Monsieur le Consul Général

\_\_\_/attire votre attention sur le fait que:

\_\_\_/e suis une dame agée de 44 ans , mere de 3 enfants ,  
mon mari ~~XXXXXXXXXX~~ Rachid , Résident En France, dont ci-jointe copie de  
son Titre de séjour ( Annexe 01) qui présente des affections  
Psychopathologiques Chroniques et que son Etat de Santé Mentale  
nécessitent un accompagnement permanent dont ci-joint : 2 Certificats  
médicaux / (Annexe 02)

la premiere délivré par le Docteur Jean Pierre Croise -  
Psychiatre à Marseille

- en La Seconde délivré par le H.BELKHODJA Spécialiste  
Psychiatrie à CHELGHOUM-Laid.


\_\_\_/ai l'honneur de venir très respectueusement par la  
présente lettre de motivation vous prier d' intervenir auprès du Service Visa pour  
m'aider à pouvoir bénéficier d'un Visa Court Séjour (entrée Multiples) pour  
pouvoir accompagner et réaccompagner mon mari ( de l'Algerie Vers la France et  
de la France vers l'Algerie ) et ce pour ses traitements médicaux et Administratifs

\_\_\_/e me trouve dans l'obligation et dans mon intérêt de vous  
rédiger cette lettre de motivation et saisir votre sagesse et comptant sur votre  
grande compréhension et générosité pour me satisfaire et prendre ma demande  
en considération. Tout en m'aidant à obtenir un Visa de Cours Séjour pour être  
toujours à bout et permanent aux besoins quotidiens de mon Mari.

Dans l'attente d'excepter une suite en ma faveur

profond respect.  
L 23

KHENCHELA , le 03/07/2014


Mme   
BP N° 99

wilaya de Khenchela - Algerie -

A Monsieur le Directeur de la CRAM  
CARSAT DU NORD EST  
81à 85 Rue de Metz  
54073 NANCY CEDEX France

Objet: Demande de Validation de la Période Militaire  
N° SS du défunt Mari : 1.32.01.93.104.022  
N° SS de la veuve : 2.36.20.99.354.859  
N° de Retraite de la veuve: 3.36.020.-54-13085302

Monsieur le Directeur

Mon défunt époux:  de son vivant n'a pas bénéficié de la validation de la période militaire qu'il a effectué comme appelé du 16/04/1952 au: 15/10/1953 et n'a pas été prise dans sa retraite dont ci-joint: \*

- 1°) Relevé de Compte sur lequel ne figurait pas la période Militaire.

- 2°) Extrait des Services tenant lieu d'état signaletique et des services et de Livret Militaire.

\_\_\_/ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander de bien vouloir me valider la période Militaire/

Comptant sur votre grande compréhension et générosité pour me satisfaire et prendre ma demande en considération.


Dans l'attente d'une éventuelle réponse.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur mon plus profond respect.

L'intéressée

L 2 4



Monsieur  Abdelhafid  
Chez MANAA Moudoud  
Wilaya de Khenchela - Algerie -

A Monsieur le Directeur de la  
PRO BTP  
Rhone Alpes Bourgogne Auvergne  
69531 St Cyr Au Mont d'Or Cedex France

Objet : Demande de Relevé de Paiement (Année 2012)  
N° SS : 1.40.05.93.102.108.54

Monsieur le Directeur

\_\_\_\_\_/ai l'honneur de venir très respectueusement par  
la présente vous demander de bien vouloir m'envoyer un Relevé de  
Paiement pour l'année 2012 et cela pour pouvoir régler ma situation  
vis-à-vis de ma Banque.\*

Comptant sur votre grande compréhension et  
générosité pour me satisfaire et m'envoyer rapidement le relevé cité e  
objet.

Espérant satisfaction à ma demande.

Veillez recevoir Monsieur le Directeur mon plus  
profond respect.

L 26

Monsieur, ~~XXXXXXXXXX~~ ~~XXXXXXXXXX~~

Cité du 18 FEVRIER.

Wilaya de Khenchela

- Algerie -

A Monsieur, Jean Claude LAVAL  
ADJOINT DELEGUE  
HOTEL DE VILLE  
51096 Reims Cedex France

Objet: V/ENVOI DU 09/02/2011

V/REF: C 110200123

Monsieur

Faisant suite à votre envoi référencié en objet  
, je vous en remercie d'avance pour l'envoi de mes Actes d'Etat Civil

Veillez trouvez ci-joint le Formulaire de  
demande de copie intégrale de l'Extrait d'Actes de l'Etat Civil concernant  
ma mere après l'avoir complété et signé mais je n'ai pas mentionné les  
Noms et Prénoms de mes grands parents maternels car je les connais pas.

\_\_\_/e vous signale qu'a l'époque et d'après les  
dires des gens que mes parents lors de ma naissance vivaient en  
concubinage.

\_\_\_/e vous souhaite bonne information.

Et dans l'attente

Veillez recevoir Monsieur mon plus profond  
respect.

L'intéressé

NB : Copie du Carnet de Santé sur lequel  
Figuraient les noms et prénoms de mon frere , ma seour et moi.

L 27

Mme ~~XXXXXXXXXX~~ Mohamed

Née M. F.

Cité Mohamed BOUDIAF

Wilaya de kenchela le 15/12/2012

- Algerie-

A  
Ministère des Affaires Etrangères et Européenne  
Direction des Français à l'Etranger et de  
L'Administration Consulaire  
Service Central de l'Etat Civil  
Bureau des transcriptions pour le Maghreb  
Franc 44941 NANTES Cedex]

Objet: Demande de Transcription de mon acte de Mariage

Monsieur le Chef du Bureau

\_\_\_/ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente vous demander la Transcription de mon Acte de Mariage .

Et vous prie de bien vouloir m'en envoyer la demande de transcription à remplir ainsi que la liste des justificatifs à vous fournir.

Veillez trouver ci-joint:

01) Copie intégrale de l'Acte de Mariage Algérien

0

02) Acte de décès de mon défunt époux

Espérant satisfaction à ma présente lettre.

Veillez recevoir Monsieur le Chef du Bureau mon plus profond respect.

L'intéressée